



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 16 juin 2026

SÉCHERESSE : PASSAGE EN VIGILANCE

- Le bassin versant de la « **SARRE** » passe en « **VIGILANCE** ».
- Le bassin versant de la « **BRUCHE, MOSSIG, EHN, ANDLAU, GIESSEN ET LIEPVRETTE** » reste en « **VIGILANCE** ».

La pluviométrie enregistrée la semaine dernière dans le Bas-Rhin a temporairement permis de stabiliser les débits des cours d'eau avant de repartir de nouveau à la baisse en ce début de semaine. La nappe d'Alsace est stationnaire par rapport à la semaine précédente.

L'absence de précipitation combinée aux fortes températures attendues dans les prochains jours vont aggraver la situation hydrologique des cours d'eau du département.

Le bassin versant « **SARRE** » PASSE EN « **VIGILANCE** »

Le bassin versant « **BRUCHE, MOSSIG, EHN, ANDLAU, GIESSEN ET LIEPVRETTE** » RESTE EN **VIGILANCE**.

Le niveau maximum d'alerte sur le département est la « **VIGILANCE SECHERESSE** ».

L'état de « **vigilance** » est une mesure d'**anticipation** : il ne s'accompagne pas de mesures de restriction, mais a pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la population (particuliers, collectivités locales, professionnels, entreprises, agriculteurs, ...) à la situation actuelle pour les inciter à adopter une gestion économe de la ressource en eau (cf. recommandations infra).

Sur les communes concernées, chaque utilisateur est donc invité à **modérer sa consommation d'eau** (cf. les recommandations pour une réduction de l'usage de l'eau).

Faire preuve de sobriété dans sa consommation quotidienne d'eau est un **acte civique** afin de préserver, pour chacun, le bien commun précieux qu'est la ressource en eau, élément nécessaire pour les activités humaines mais aussi pour les milieux aquatiques et la biodiversité qu'ils abritent.

Les données relatives aux restrictions d'usage et les arrêtés préfectoraux correspondants sont disponibles sous <https://vigieau.gouv.fr/>.

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)

Annexe



SÉCHERESSE

**AYONS LES BONS
RÉFLEXES POUR
ÉCONOMISER L'EAU**

USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de **lavage à plein**



Limiter les arrosages des jardins



Installer des équipements **économes en eau**

**INDUSTRIE**

- **Recycler** certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des **circuits fermés**

**COLLECTIVITÉS**

- **Réduire les fuites** dans les réseaux de distribution d'eau potable
- **Optimiser l'arrosage** des espaces verts et du nettoyage des voiries
- **Connaître les volumes d'eau** consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- **Distribuer des kits** hydro-économes dans les foyers

**AGRICULTURE**

- Mettre en place des **tours d'eau pour l'irrigation**
- Utiliser un matériel d'**irrigation hydro-économe**
- **Réduire l'irrigation** selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements